GÉRIATRIE

Équipe Mobile de Gériatrie Extra Hospitalière (EMGEH)

Chefs de service : Dr. Irène SILGA, Dr. Irène SILGA
Cadre de pôle : Mme Isabelle CAMPI
Cadre de santé : Mme Noémie GAILLARD

Équipe Mobile Externe
04 68 61 67 21
04 68 61 88 11
eh.emg@ch-perpignan.fr

Présentation générale du service

Principe de fonctionnement

L'Équipe Mobile de Gériatrie Extra Hospitalière est une unité fonctionnelle hospitalière pluridisciplinaire.

L'intérêt d'une Équipe Mobile Extra-Hospitalière apparaît au travers du lien qu'elle apporte dans un rôle complémentaire et consultatif de coordination ville-hôpital d'une part, mais aussi en apportant une expertise spécialisée dans le domaine médical, médico-social avec une orientation et ou un avis éthique au chevet du patient, c'est à dire dans son lieu de vie.

La composition pluridisciplinaire de l'équipe permet une évaluation sous de multiples facettes ajustant une expertise complète spécialisée.

La cible

La population concernée est la population âgée (> 75 ans) fragile (personnes à risque de décompensation aiguë et d'entrée dans la dépendance) mais également les patients âgés poly-pathologiques déjà dépendants et nécessitant un recours médical fréquent sur les conséquences d'une instabilité clinique persistante.

Objectif principaux

- Éviter l'hospitalisation par la prévention afin de lutter contre la perte d'autonomie
- Anticiper les décompensations au chevet du patient âgé fragile
- Faire entrer le patient dans la Filière Gériatrique

L' EMGEH assure le lien ville-hôpital et aide le médecin traitant à prendre en charge son patient dans son lieu de vie. Cette équipe a un rôle consultatif, la règle de non substitution et de non prescription s'applique : le Médecin Traitant reste le seul décideur et le seul prescripteur.

Il ne s'agit pas d'un dispositif d'urgence.

Rédaction d'un courrier et du Plan Personnalisé de Soins adressé au Médecin traitant

Le courrier contient l'évaluation et les conclusions avec les différentes propositions, c'est le Projet Personnalisé de Soins qui comprend tout ou en partie les points suivants :

- Description des syndromes gériatriques observés avec leur intensité, détermination du niveau de fragilité
- Hiérarchisation des pathologies médicales à prendre en charge dans le cas de la poly-pathologie
- Aide au diagnostic et à l'orientation étiologique
- Propositions thérapeutiques
- Description des limites de l'environnement, des réadaptations nécessaires du lieu de vie sur le plan matériel et paramédical, mise en place d'un dossier d'accompagnement par l'ergothérapeute rattaché à la MAIA Nord Po ou mise en place d'un hébergement temporaire ou permanent
- Proposition de mise en place d'aide sociale
- Éducation thérapeutique du patient et/ou des aidants

Les demandes de rendez-vous sont centralisées par le secrétariat par téléphone ou mail avec un accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

L'équipe se déplace en jours ouvrés après une prise de rendez-vous après accord du Médecin traitant. Ce rendez-vous est fixé avec le patient et le cas échéant l'aidant principal ou acteur de soins de proximité.

Équipe médicale